



---

**Motion pour une résolution  
par la commission :**

**CULT III : Commission de la culture et de l'éducation**

---

**Comment l'Union européenne et ses Etats membres peuvent-ils développer l'utilisation des outils numériques tout au long des cursus scolaires afin de devenir précurseurs en la matière ?**

**Soumise par :** BAIZE Benjamin, BOUCHARÉB Zakia, BOUZIANE Mathilde, GAYDU Cédric, HUGUET Alice, JUVANY Mélanie, LUNETTA Yanis, OUDIN Elisa, PAGES Lucas, RISKIESWICZ Emeline, VI-TONG Romane, NOGRIX Léonard (Président de commission, FR), Giada Benfatto (Présidente de session, IT)

**Le Parlement Européen des Jeunes,**

- A. Ayant pris connaissance du succès du groupe de travail sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)<sup>1</sup>,
- B. Insistant sur le risque d'appréhension que les administrations scolaires peuvent ressentir sur l'instauration au sein de leurs structures de nouvelles technologies promouvant "l'apprentissage digital",
- C. Sachant que 25% des élèves du secondaire<sup>2</sup> ont eu un accès limité ou inexistant à une initiation sur l'informatique,
- D. Regrettant vivement le retard des écoles du secondaire dans l'approfondissement ayant trait à l'apprentissage de l'informatique en dépit de la nécessaire évolution des compétences dans ce domaine,
- E. Exprimant sa préoccupation quant au manque de formation des professeurs du primaire et du secondaire aux techniques émergentes en matière d'enseignement de l'informatique et de la bureautique,
- F. Ayant examiné le potentiel d'un couplage entre les programmes d'éducation du primaire et du secondaire et les NTIC,
- G. Gardant à l'esprit qu'il existe entre les Etats membres des inégalités au sein des structures éducatives en termes de volume d'équipements présents ;

---

<sup>1</sup> Groupe de travail sur les NTIC (*ICT Task Force*): Programme lancé par la Commission européenne en 2005 pendant deux ans avec pour objectif d'explorer de nouvelles façons d'utiliser et de structurer l'apprentissage en ligne avec l'aide des NTIC. Avec ce projet, 7813 projets de eTwinning entre écoles jumelées via internet ainsi que 21 campus virtuels ont été créés.

<sup>2</sup> Etude effectuée en 2013 par la Commission générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies.



1. Demande à la Commission européenne de réinstaurer le groupe de travail sur les NTIC ainsi que de l'étendre à un panel plus large de bénéficiaires ;
2. Insiste sur l'importance de la création d'un groupe de réflexion à l'échelle européenne par la Direction générale pour l'éducation et culture travaillant à la rédaction de programmes scolaires plus adaptés à l'intégration des NTIC dans l'enseignement qui :
  - a. garantira un développement et une utilisation correcte du matériel,
  - b. certifiera un corps professoral expérimenté et professionnel,
  - c. maintiendra un équilibre entre théorie et pratique au sein de l'enseignement ;
3. Demande que ce groupe de réflexion œuvre en temps voulu à la rédaction d'un guide destiné aux administrations scolaires facilitant l'intégration de ces programmes ;
4. Soutient l'instauration dans les établissements scolaires de programmes ludiques et innovants à destination des élèves du secondaire en utilisant les logiciels et les équipements adaptés ;
5. Incite les établissements scolaires à instaurer d'un cours d'informatique sous forme d'option pédagogique au début des études secondaires ;
6. Incite la Direction générale pour l'éducation et la culture à créer une certification européenne testant le niveau des connaissances de l'utilisation des outils numériques ;
7. Appelle à l'instauration d'une formation complète et d'un suivi rigoureux sur l'enseignement des NTIC qui serait dispensée à des futurs enseignants en cours d'études;
8. Attire l'attention sur l'importance de la recherche et du développement d'outils numériques et de NTIC spécifiques à l'utilisation dans l'éducation au niveau primaire et secondaire;
9. Fait confiance à la Banque européenne d'investissement pour fournir le matériel nécessaire aux Etats membres en retard dans le domaine de l'informatique ;
10. Autorise la création d'un label européen de qualité pour les entreprises spécialisées qui financent ou effectuent une donation de matériels informatiques aux programmes éducatifs de l'école.



EUROPEAN **YOUTH** PARLIAME  
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUN**  
FRAN